

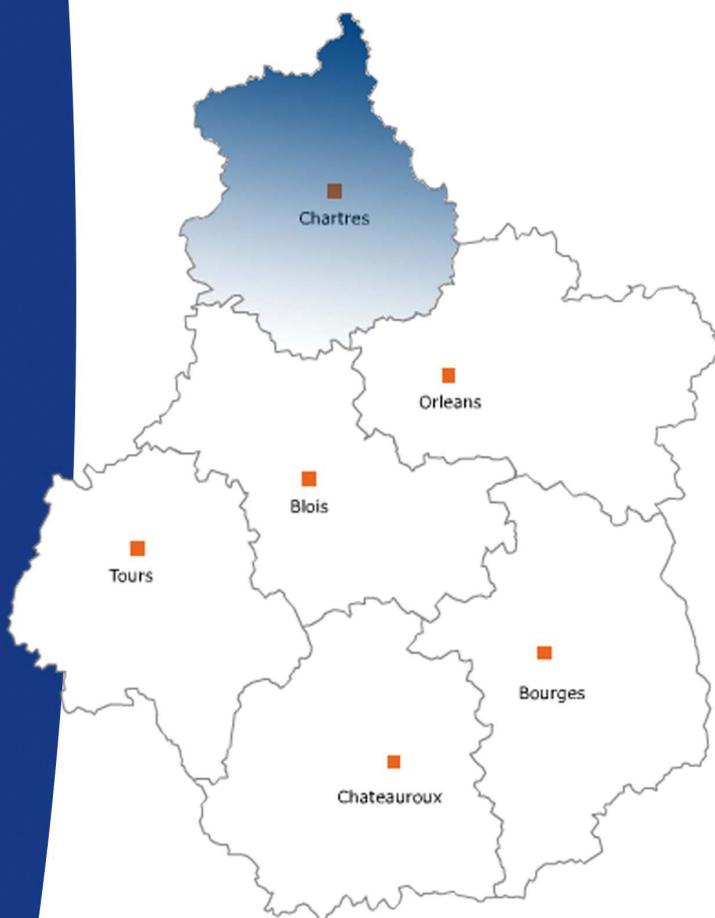
La Lettre de l'Etat en Eure-et-Loir et en région Centre



Mars 2014

www.eure-et-loir.gouv.fr
www.centre.gouv.fr

Sommaire



dans votre DEPARTEMENT

EDITORIAL par Anne GUARDIOLA, Chargée de mission aux Droits des Femmes et à l'Égalité; **page 1**

DOSSIER :

- **2014 : Centenaire de la Première Guerre mondiale** – Le Centenaire eurélien ; **page 2**

ACTUALITES :

- **Les Femmes à l'honneur !** Les Femmes à l'honneur à Nogent-le-Rotrou ; Déplacement de M. Thierry BRETON, Conseiller aux Droits des Femmes au cabinet ministériel de Mme VALLAUD-BELKACEM ; Premier congrès mondial « Femme et sécurité routière : projet de société » ; Une vie au service du public ! Portrait ; **page 4**

- **Qualipref 2** - La qualité au service des usagers ; **page 10**

EN BREF : L'agenda : quelques repères. **page 11**

dans votre RÉGION

DOSSIER :

- **Assises régionales du tourisme** : 160 professionnels mobilisés pour renforcer l'attractivité régionale ; **page 12**

ACTUALITES :

- **Culture**: Mars, le mois des mots ! ; **page 13**

- **Environnement** : Les chartes CO2 en région Centre ; **page 14**

- **Restructurations de défense** : La délégation régionale aux restructurations de défense ; **page 15**

- **Jeunesse, sports et cohésion sociale** : Adultes-relais en région Centre ; **page 16**

- **L'INSEE Centre** vous informe. **page 17**



La Lettre de l'État en Eure-et-Loir et en région Centre – Mars 2014

Directeur de publication : Nicolas QUILLET, Préfet d'Eure-et-Loir
Directeur de rédaction : Frédéric CLOWEZ, Directeur de Cabinet
Comité de rédaction et illustrations : Services de l'Etat en Eure-et-Loir et en région Centre
Crédits photos : Services de l'Etat en Eure-et-Loir et en région Centre

La parole à...

Anne GUARDIOLA,

Chargée de mission aux Droits des Femmes et à l'Égalité

à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations.



“Le mois de mars, ponctué par de nombreux événements autour de la Journée internationale aux Droits des Femmes, offre l’occasion de faire le point sur les actions publiques en faveur de l’égalité entre les femmes et les hommes et les résultats obtenus.

Tout d’abord, quelques mots sur l’application de la parité pour la première fois aux élections municipales dans les communes de 1000 à 3500 habitants et à l’élection des conseils communautaires. Cette année, 85 % de la population française vote pour des listes paritaires lors des élections municipales et communautaires contre les deux tiers précédemment. La loi du 17 mai 2013, modifiant les modes de scrutin, permet, ces jours-ci, l’élection de 16 000 à 20 000 conseillères municipales supplémentaires en France. Une partie d’entre elles pourra participer activement aux décisions prises dans les établissements publics de coopération intercommunale dont les domaines de compétences sont aujourd’hui stratégiques.

Le projet de loi pour l’égalité réelle entre les femmes et les hommes, adopté en première lecture à l’Assemblée nationale le 28 janvier 2014, généralise cette démarche de parité afin d’atteindre l’objectif constitutionnel de partage des responsabilités politiques, professionnelles et sociales. Ainsi, de nouvelles mesures vont permettre d’améliorer la parité qualitative par une exigence d’alternance entre le maire et le premier adjoint ou le président de Conseil et le premier vice-président. De nouvelles instances publiques seront également concernées par une représentation équilibrée des femmes et des hommes (chambres consulaires, conseils consultatifs des collectivités, ordre professionnel...). Enfin, le code du sport devrait être modifié pour inscrire la parité dans la gouvernance des fédérations sportives agréées.

Ces progrès dans l’accès des femmes aux postes à responsabilité dessinent le chemin parcouru en 70 ans depuis l’instauration du droit de vote des femmes le 21 avril 1944, obtenu par une ordonnance prise par le Général De Gaulle, un droit qu’elles exerceront pour la première fois aux élections municipales du 29 avril 1945.

On peut également se tourner vers l’avenir et rester sensible aux marges de progrès encore possibles. Ainsi, à l’Assemblée nationale, les 151 femmes députées représentent 26 % des élus. Par comparaison sur le plan international, dans un classement de 189 pays évaluant le pourcentage de femmes dans la Chambre unique ou Chambre basse, la France se place au 47ème rang sur 145 (certains pays étant ex aequo) au 1er janvier 2014...

Derrière tous ces chiffres se cachent des visages et c’est sous cet angle que la préfecture d’Eure-et-Loir a décidé de faire connaître des parcours de femmes exemplaires dans le département autour d’une série d’actions initiée par la sous-préfète de Nogent-le-Rotrou, Mme Forterre-Chapard, intitulée « Femmes et Ambitions ». Après un débat organisé au collège Jean Monnet, un projet pédagogique avec le Lycée Nermont est en cours de préparation et devrait aboutir l’année prochaine, pour la journée du 8 mars 2015 !”



Le Centenaire eurélien

La commémoration du Centenaire doit permettre de mieux comprendre l'histoire souvent cruelle de nos territoires dont chaque monument aux morts garde le souvenir.

Dans toute la France, des porteurs de projets publics, privés associatifs ont souhaité commémorer à leur manière et dans leur territoire la Première Guerre mondiale. Afin de les valoriser et de les accompagner, **la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale** a créé le label **“Centenaire”**. Celui-ci distingue les projets les plus créatifs, leur assure de figurer sur le programme national officiel des commémorations et les rend éligibles à un financement.



La Mission du Centenaire a ainsi labellisé près de 650 projets locaux, dont **10 en Eure-et-Loir**, qui se déclinent en d'innombrables manifestations partout en France métropolitaine et ultra-marine.

LE CENTENAIRE DES TERRITOIRES	
E U R E - E T - L O I R	
CRÉATION AUDIOVISUELLE ET MULTIMÉDIA	BIBLIOTHÈQUE MUSICALE AUTOUR DES CHANSONS DE GUERRE d'octobre 2014 à juin 2015 - Dreux Médiathèque de l'Odyssée, www.odyssee.culture.com Il s'agit de constituer une bibliothèque musicale sur les chansons chantées durant la Grande Guerre et l'après-guerre, en format numérique et CD.
EXPOSITION	L'ÉCOLE MILITAIRE DE PILOTAGE DE CHARTRES d'octobre 2014 à octobre 2015 Cette exposition itinérante compte 25 panneaux avec des textes, des photos originales et des maquettes d'avions et présente le fonctionnement de l'école militaire de pilotage de Chartres. De futurs as de l'aviation ont été formés dans cette école tels que Pierre MARINOVITCH, Jean CASALE, Albert DEULLIN...
EXPOSITION	LA GUERRE DE 1914 - 1918 ET L'EURE-ET-LOIR octobre 2014 Cette exposition réalisée à partir de posters est destinée aux collèges du département et s'accompagne de supports pédagogiques à disposition des enseignants. Il s'agit de faire comprendre aux collégiens ce qu'ont été les conséquences et les implications de ce conflit dans leur département tout en expliquant les origines de la guerre et ses conséquences.
EXPOSITION	SOLIDARITÉ ET MÉMOIRE automne 2014 - Chartres Cette exposition itinérante porte sur le thème des soins apportés aux blessés de guerre à l'arrière, et à l'ambition de combiner devoir de mémoire et solidarité universelle. Elle s'associe aux opérations de collecte de sang pour montrer que les valeurs de solidarité transcendent les époques et les périodes de notre histoire.

EN EURE-ET-LOIR DOSSIER – 2014 : Centenaire de la Première Guerre Mondiale

MANIFESTATION SCIENTIFIQUE

FUSILLÉ VIVANT

octobre 2014 - Dreux Médiathèque de l'Odyssee, www.odyssee.culture.com

La conférence retrace le parcours d'un soldat fusillé en septembre 1914, permettant de découvrir sa vie et l'organisation d'une solidarité entre les soldats et l'arrière.

SPECTACLE

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE 2014

de novembre à décembre 2014 - Dreux Médiathèque de l'Odyssee, www.odyssee.culture.com

Le mois du film documentaire, consacré à la Première Guerre mondiale, projette des films documentaires sur ce thème en présence de réalisateurs et d'historiens.

SPECTACLE

DE QUATORZE À DIX-HUIT

31 janvier 2014 à Dreux

Conçu autour de textes écrits par des poilus de Dreux et de sa région, ce spectacle, mis en relief par la musique du ballet-opéra « L'Histoire du soldat » de Stravinsky, met en scène des comédiens issus de la jeunesse drouaise. En 1914, ces jeunes auraient été en âge d'être mobilisés. Ils redonnent ainsi vie à des soldats morts prématurément dans d'inimaginables circonstances.

TOURISME

CHEMIN CHARLES PÉGUY DE LOZÈRE-PALaiseau À CHARTRES

à partir du 28 juin 2014

Un chemin pédestre a été balisé au plus près du parcours que fit Charles Péguy en 1912 et 1913, de sa maison de Lozère (Palaiseau) à Chartres. Celui-ci aboutit à Chartres en passant par le plateau jouissant de vues dégagées sur la Cathédrale.

DIVERS

ANIMATION AUPRÈS DES SCOLAIRES

de septembre 2014 au 30 juin 2015 Dreux Médiathèque de l'Odyssee, www.odyssee.culture.com

Le projet développe des cycles d'animations à destination des scolaires autour de deux thématiques : « Les enfants et la guerre » et « Guillaume Apollinaire ».

DIVERS

14-18 : TOUTE UNE VIE À L'ARRIÈRE

du 1er septembre 2014 au 30 juin 2015 Dreux Médiathèque de l'Odyssee, www.odyssee.culture.com

Entre 2014 et 2015, une année d'animation culturelle autour du thème de la Première Guerre mondiale est mise en place dans la ville de Dreux. Durant toute cette période, il s'agit de faire connaître à la population locale la vie à l'arrière afin de saisir et comprendre une ambiance difficile, même loin du front.





Les Femmes à l'honneur à la sous-préfecture de Nogent-le-Rotrou !

A l'occasion de la « **Journée Internationale aux Droits des Femmes** » et de l'année 2014 dédiée en France à la mixité des métiers, le préfet d'Eure-et-Loir, Nicolas QUILLET, a mis à l'honneur, avec un jour d'avance sur le calendrier, huit femmes au parcours professionnel atypique, dans les salons de l'Hôtel de la sous-préfecture de Nogent-le-Rotrou.

Le Préfet d'Eure-et-Loir, Nicolas QUILLET, et la sous-préfète de Nogent-le-Rotrou, Franceline FORTERRE-CHAPARD.

Cette journée est célébrée par les Nations depuis 1975, année internationale de la femme.

En Eure-et-Loir, le choix s'est porté sur des femmes qui représentent des exemples localement et symbolisent des succès en termes de mixité des métiers et des carrières : le Capitaine Patricia VANDENHOVE (pompier professionnel), le Commissaire en Chef de première classe Karine FORTERRE-PACAUD (SCA), le Commissaire Hélène DENECHERE (police nationale), le Gendarme Stéphanie ROSSIGNOL (gendarmerie nationale), Mme Christèle GAUTIER, ancienne sportive de haut niveau, Mme Laure VILLEDIEU, PDG de Dorier Plast (industrie), Mme Saline LAIGNEAU, chef d'exploitation agricole (polyculture), et Mme CHEVEREAU, Chef de l'entreprise « CHEVEREAU » (couverture et éco habitat).



Dans son allocution, le Préfet s'est réjoui que cette mise en lumière puisse faire avancer les mentalités et nourrir chez les jeunes des possibilités de carrières professionnelles.

Cette journée a été suivie le 25 mars, d'une rencontre-débat avec des élèves de 3ème du collège Jean Monnet de La Loupe. Plusieurs de ces femmes sont revenues pour promouvoir les possibilités d'orientation scolaire et professionnelle avec l'objectif d'inciter les adolescentes à sortir des stéréotypes.

Le Préfet Nicolas QUILLET en compagnie de commissaire de police Hélène DENECHERE et, de dos, le capitaine Patricia VANDENHOVE.

Retrouvez cet article sur le site internet des services de l'Etat en Eure-et-Loir :
www.eure-et-loir.gouv.fr



Déplacement de M. Thierry BRETON, conseiller aux Droits des Femmes au cabinet ministériel de Mme VALLAUD-BELKACEM

M. Thierry BRETON s'est déplacé à la préfecture d'Eure-et-Loir le 10 mars dernier pour échanger avec les services de l'Etat sur l'application des droits des femmes dans le département. A cette occasion, trois thématiques ont été abordées : l'égalité professionnelle, les violences faites aux femmes et la prise en charges de l'IVG.

- **L'égalité professionnelle**

A compter du 1^{er} janvier 2012, les entreprises de 50 salariés et plus doivent être couvertes par un accord collectif ou par un plan d'actions comportant des dispositions en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Sur 181 entreprises assujetties dont le siège est en Eure-et-Loir, 51 accords ont été déposés, dont un est arrivé à échéance, trois accords d'entreprise ou de groupe ont été conclus hors département et 43 plans d'actions ont été déposés, dont 15 sont arrivés à échéance

Sur les 10 entreprises de plus de 300 salariés dont le siège est en Eure-et-Loir, 8 ont conclu ou sont sur le point de conclure un accord.

Les difficultés principales rencontrées pour remplir l'obligation sont de deux ordres : 1/ Nombre d'entreprises oublient de renouveler leur plan d'actions et ne sont donc plus couvertes; 2/ Bien que l'accord ou le plan doive s'appuyer sur le bilan social ou le rapport de situation comparée entre les hommes et les femmes, les partenaires sociaux éprouvent des difficultés à s'appuyer sur ces éléments de diagnostic pour déterminer des actions précises et concrètes. Les actions prévues ne sont fréquemment qu'une reprise des obligations légales de non discrimination. En outre, nombre de clauses ont trait à la non discrimination, engendrant de fait une confusion entre la thématique **discrimination** et la thématique **égalité**.

L'action de contrôle de l'obligation pour les entreprises d'être couvertes par un accord ou un plan d'actions portant sur l'égalité professionnelle fait partie des priorités retenues par le ministère du travail pour 2014. Elle va donc se poursuivre dans le département en particulier pour les entreprises de 50 à 300 salariés.

Parallèlement, le ministère du travail devrait lancer une enquête sur l'application des accords portant sur l'égalité professionnelle.

En Eure-et-Loir, l'inspection du travail et les services de la DIRECCTE collaborent avec le pôle anti-discrimination que le parquet de Chartres a décidé de réactiver. Une première réunion d'information s'est tenue le 27 janvier 2014 à cet effet.



Déplacement de M. Thierry BRETON, conseiller aux Droits des Femmes au cabinet ministériel de Mme VALLAUD-BELKACEM (suite)

- **Les violences faites aux femmes**

M. Thierry BRETON, entouré de Mme Gisèle QUERITE, Conseillère régionale, de M. Nicolas QUILLET, Préfet d'Eure-et-Loir, et de M. Patrice OLLIVIER-MAUREL, Procureur de la République.

Les **violences sexuelles** sont en forte augmentation dans le département en particulier contre des majeur(e)s (+18,47 %, janvier- novembre 2013 comparé à janvier-novembre 2012).

Les **violences dans la sphère conjugale** sont également en augmentation de 57,7% en 2013 (janvier-novembre), par comparaison à la même période en 2012 (zone gendarmerie).

Perspectives 2014 : Elaborer et signer un **protocole de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes** entre les différents acteurs du territoire afin de créer un maillage plus serré, d'apporter une réponse au plus près des victimes, de soutenir et développer les initiatives de prévention auprès du grand public et des actions de formation des professionnels, et de mieux recenser et analyser les violences faites aux femmes dans le département.

- **La prise en charge de l'IVG dans le département**

Quatre établissements de santé réalisent des IVG sur le territoire : les centres hospitaliers de Chartres, Dreux (hôpitaux de référence) et Châteaudun, ainsi que la clinique privée Saint François située dans l'agglomération chartraine. La création d'une activité IVG est également en projet au centre hospitalier de Nogent-le-Rotrou. L'offre est complétée par l'activité IVG médicamenteuse en ville de 5 médecins libéraux, ayant passé convention avec les CH de Chartres (4 médecins) et de Dreux (1) conformément à la réglementation.

13% des IVG concernant les femmes du territoire sont réalisés hors région, principalement en région parisienne du fait de sa proximité géographique avec Chartres et Dreux.

Un accompagnement social est systématiquement proposé aux femmes en situation de précarité dans deux établissements (Dreux et Chartres), de même qu'un accompagnement psychologique dans trois établissements (Dreux, Chartres et Châteaudun).

Le renforcement de l'accès et de la prise en charge des IVG fait partie des objectifs opérationnels contractualisés avec les CH de Dreux et de Chartres dans le cadre de leur contrat d'objectifs et de moyens 2012-2016.

Le nombre d'IVG total a diminué d'environ 16 % en douze ans (arrêt d'activité pour 2 établissements). La part d'IVG médicamenteuses a, quant à elle, augmenté en passant de 35 à 50 % sur cette même période. C'est le cas dans tous les établissements du département, à l'exception de la Clinique Saint François.

1^{er} Congrès Mondial
« Femme et sécurité routière : projet de société »

8 et 9 mars 2014 – à Rabat



Le Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation (CNPAC) et l'Union Nationale des Femmes du Maroc (UNFM), ont organisé le 1^{er} congrès mondial sur la femme et la sécurité routière sur le thème « Femme et sécurité routière : projet de société ».

Cet événement international, placé sous la présidence effective de la Princesse Lalla Meryem, présidente de l'Union Nationale des Femmes du Maroc (UNFM) a été organisé en collaboration notamment avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la Prévention Routière Internationale (PRI), la Fondation Laser International et Laser Europe, le Forum International des Transports (FIT) et la Fédération Internationale de l'automobile (FIA).



Christine CARTIER, Adjointe au Coordinateur sécurité routière à la Direction départementale des territoires d'Eure-et-Loir, a participé à ce congrès. Nous l'avons interrogée sur cet événement et plus précisément sur le rôle que peuvent jouer les femmes dans le domaine de la sécurité routière.

L'un des objectifs de ce congrès était d'assurer une meilleure intégration de la femme dans les politiques nationales d'amélioration de la sécurité routière. Qu'en a-t-il résulté ?

“Nous sommes partis du constat qu'en matière de sécurité routière, les hommes et les femmes ont un comportement différent sur la route. Les statistiques révèlent en effet que le risque d'être tué dans un accident de la circulation varie selon l'âge et le sexe. Et il est presque trois fois plus élevé chez les hommes que chez les femmes ! De manière générale, les femmes ont un comportement plus prudent et plus respectueux des règles de la circulation tant en ce qui concerne la vitesse que la conduite sous influence (*en 2012, 2090 conducteurs tués contre 433 conductrices*). C'est cette dimension qui doit être prise en considération dans les politiques mises en œuvre en matière de sécurité routière”.

De ce constat, quel rôle ou quelle influence peut avoir la femme sur les comportements en matière de sécurité routière ?

« Le rôle de la femme, qui est le premier éducateur des jeunes générations, est d'inculquer les principes et les comportements en relation avec la société et plus particulièrement du point de vue de la sécurité routière.

La femme a un rôle à tenir dans la réussite de la politique de sécurité routière par une influence bénéfique sur le comportement en général et masculin en particulier. A la fois épouse, mère, éducatrice et décideur, elle peut jouer un rôle de levier du changement dans ce domaine.

1^{er} Congrès Mondial
« Femme et sécurité routière : projet de société » (suite)

Bien entendu, la réflexion qu'elle peut apporter sur la législation, les infrastructures mises en place et l'utilisation de l'espace public est essentielle. Cette approche doit lui favoriser l'accès aux postes de décisions, notamment, au niveau des instances chargées de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques de sécurité routière. Mais c'est aussi le potentiel de la femme dans les stratégies de communication qui doit être mieux exploité”.

De quelle manière ?

« Lors de ce congrès, trois panels ont été présentés par différents acteurs internationaux afin d'intégrer la dimension féminine dans les politiques de sécurité routière et de développement durable. Les travaux de ces groupes de travail seront publiés très prochainement. »

Quels sont les défis à venir en France en la matière ?

« L'objectif de ce congrès était de promouvoir l'échange des expériences entre pays et de fédérer le tissu associatif international des femmes œuvrant en matière de sécurité routière.

Plusieurs contacts internationaux sont déjà établis. Le Ministre de l'Équipement, des Transports et de la Logistique du Maroc, a souhaité, lors de ce congrès, renforcer le partenariat entre le Maroc et la France en termes de sécurité routière. Des propositions d'actions communes seront élaborées en 2014.



Le principal défi en Eure-et-Loir est de développer le partenariat avec les diverses associations de femmes qui peuvent être des relais précieux auprès des jeunes générations et d'impliquer davantage encore les femmes dans les actions de sensibilisation à la sécurité routière. »

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Une vie au service du public !

Portrait

Le 24 mars, Denise PERIGNON travaillait pour la dernière fois à la préfecture, en tant qu'agent d'accueil. Elle s'est confiée à nous peu de temps avant son départ à la retraite.



1/ Quel a été votre parcours ?

“Je suis rentrée dans l'administration en 1972, en tant que vacataire pour une durée de 4 mois, à la préfecture des Yvelines à Versailles. J'avais 18 ans. Le travail me plaisait et, à l'issue de cette période, j'ai été titularisée en tant que fonctionnaire d'Etat. Je suis restée 19 ans au service des cartes grises.

En 1991, j'ai souhaité me rapprocher de mon domicile. J'ai alors demandé ma mutation à Chartres où j'ai été affectée au bureau des usagers de la route. Pendant 14 ans, j'ai notamment suivi les dossiers des professionnels de l'automobile.

Enfin, depuis 2005, je suis à l'accueil central de la préfecture”.

2/ Quel(s) souvenir(s) marquants conserverez-vous ?

“Dans les fonctions que j'ai occupées pendant ces 42 années (qui ont passé très vite !...), le contact avec le public a toujours été mon moteur, même si cela n'a pas toujours été facile. Je suis contente d'avoir presque toujours surmonté les difficultés. Je pars sereine avec de nombreux bons souvenirs : des rencontres sympathiques ou émouvantes, des usagers satisfaits, des remerciements chaleureux...”.

3/ Quels sont les nouveaux défis pour vous désormais ?

« Je compte bien croquer la vie à pleines dents ! Je suis contente de commencer une nouvelle vie. Je vais en profiter pour voyager, me reposer et satisfaire toutes mes passions ! »



La qualité au service des usagers



Les acteurs associés à la démarche « Qualipref 2 » se sont réunis en assemblée le 19 février 2014 sous la présidence du préfet d'Eure-et-Loir, Nicolas Quillet, pour établir un bilan de l'année écoulée en termes d'amélioration de la qualité de l'accueil du public au sein de la préfecture de Chartres.

A cette occasion, nous avons interrogé Nadine AUBRY, agent référent Qualité de la préfecture, sur cette démarche.

Quelle est l'objectif de la démarche « Qualipref 2 » ?

« L'objectif de la démarche « Qualipref 2 » est de satisfaire au mieux les usagers en développant la qualité des accueils physique, téléphonique et via le site Internet des services de l'Etat en Eure-et-Loir.

La démarche « Qualipref »2 au sein de la préfecture intègre, outre le module obligatoire « Accueil général », les deux modules optionnels : « Délivrance des titres » et « Polices administratives ». Elle passe également par le baromètre de l'accueil du public, dont les enquêtes mystères ont débuté en février 2014 et se poursuivront jusqu'en avril 2014 ».

Quelles ont été les étapes de la labellisation « Qualipref 2 » ?

« La labellisation porte sur 16 engagements du référentiel « Qualipref 2 ».

La préfecture de Chartres a obtenu le label le 28 décembre 2012, délivré par l'organisme Afnor pour une durée de trois ans.

A la suite de ma nomination en tant que **référent Qualité** le 13 octobre 2013, un groupe de travail a été constitué réunissant les acteurs de la préfecture directement concernés par la démarche Qualipref.

Les étapes se sont ensuite succédées à un rythme soutenu : établissement d'un plan d'actions d'amélioration de la qualité de l'accueil et du service, réunion d'un comité de pilotage le 28 novembre 2013, réunion du comité local des usagers le 6 décembre 2013, audit interne le 12 décembre 2013 et audit externe le 21 janvier 2014 en vue du suivi du label ».

Quel bilan établissez-vous de l'année écoulée ?

« S'agissant du pilotage de la démarche, la spécificité locale du périmètre de labellisation (3 modules), la forte adhésion des agents et des chefs de service, l'implication de la hiérarchie et la relance réactive de la démarche ont été particulièrement remarquées par l'auditeur externe.

Concernant la relation à l'utilisateur, une enquête de satisfaction sur l'accueil physique, téléphonique ou via le site internet a été conduite auprès des usagers sur deux périodes en 2013. Les résultats obtenus ont permis de renforcer les modalités d'accueil par quelques ajustements effectifs depuis le 3 février 2014. Ces améliorations feront l'objet d'une nouvelle enquête à la fin du 1^{er} semestre 2014.

Le comité local des usagers réunit des représentants des associations de consommateurs, d'usagers, de professionnels et d'élus. Lors de son assemblée, des usagers ont exprimé leur satisfaction. Par exemple l'Association des Paralysés de France a apprécié la possibilité de prendre rendez-vous pour accéder à un service. Le niveau d'accueil par les hôtesses dans le hall de la préfecture a également été félicité.

La qualité au service des usagers (suite)



Enfin, l'un des engagements de la labellisation porte sur le suivi des réclamations et des suggestions. Ainsi, en 2013, 26 réclamations ont été recensées (1 par courrier, 10 via le site internet, et 15 par le biais de fiches mises à disposition du public dans le hall de la préfecture). Le délai de réponse en moins de 15 jours ouvrés a été respecté à 100 %. C'est une grande satisfaction ».

Quels sont les objectifs pour 2014 ?

« Trois axes principaux guideront les actions de 2014 :

- la poursuite des réunions des groupes de travail consacrés à l'accueil téléphonique et aux diverses pistes d'amélioration,
- la collaboration à la démarche de labellisation de la sous-préfecture de Dreux,
- et la réalisation en juin d'une enquête de satisfaction visant à évaluer les nouvelles modalités d'accueil physique, téléphonique et via le site internet.

Bien entendu, notre vigilance sur la qualité des réponses apportées aux usagers ainsi que sur les délais de traitement sera maintenue cette année encore ».

EN EURE-ET-LOIR EN BREF : L'agenda : quelques repères

- **1er avril** : Assemblée générale de la CCI d'Eure-et-Loir, à Chartres
- **3 avril** : Cérémonie de remise de décrets de naturalisation à l'Hôtel des Ligneris, à Chartres
- **3 avril** : Soirée "Rendez-vous Entreprises" à Nogent-le-Rotrou
- **4 avril** : Dans le cadre de la semaine du développement durable, présentation de la maison passive par Synergies Coopération au Coudray-au-Perche
- **14 avril** : Remise des prix du concours Fémin'initiatives 2014, à l'Hôtel des Ligneris, à Chartres
- **17 avril** : Cérémonie de départ de M. Michel RAYMONDON, DASEN, au lycée Fulbert à Chartres.

Tourisme : 160 professionnels mobilisés pour renforcer l'attractivité régionale

Organisées par les services de l'Etat (Direccte – Direction régionale des entreprises, de la consommation, du travail et de l'emploi Centre), en partenariat avec le Conseil régional, les Assises régionales du tourisme ont rassemblé 160 institutionnels le 19 février 2014 à la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) du Loiret. Objectif : mobiliser tous les acteurs de la filière pour renforcer l'offre touristique régionale.

Avec 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 30 000 emplois salariés, le tourisme constitue un atout important pour l'économie régionale. Et il possède encore d'importantes potentialités de développement.

Déclinaison territoriale d'Assises nationales, la journée s'est déroulée en 2 temps : des ateliers thématiques le matin et une table ronde sur l'emploi touristique l'après-midi. Les débats ont souligné l'importance de diversifier l'offre touristique en structurant des destinations pertinentes et commercialisables à l'international (Val de Loire, Touraine, Berry, Perche, Sologne,...) et en imaginant de nouveaux produits et services comme les activités fluviales à destination d'un public familial.

Au-delà des pratiques du « e-tourisme », les professionnels peuvent aussi faire preuve d'innovation en ciblant des publics qui n'ont pas l'habitude de partir en vacances. Les prestataires régionaux doivent également renforcer leur professionnalisme, parfois inégal, et s'engager dans des démarches qualité avec conviction (labels, marque Qualité Tourisme...).

Les intervenants de la table ronde sur l'emploi touristique ont témoigné de l'importance de la mise en adéquation des formations avec les besoins en compétences des entreprises, notamment concernant l'apprentissage de l'anglais. La nécessaire amélioration de la qualité de l'accueil, la simplification des normes ont été également rappelées.

A l'occasion de ces assises régionales, le Président du conseil régional a dévoilé le logo officiel de la marque Val de Loire et annoncé la mise en place en 2015 d'un « cluster » tourisme destiné à fédérer les acteurs et encourager les initiatives innovantes. Le président d'Atout France, l'agence de promotion de la destination France, est venu en voisin témoigner de la mobilisation des autorités publiques en faveur du tourisme.



En conclusion, le Préfet de région Pierre-Etienne Bisch a remercié les participants pour l'excellente qualité des travaux. Il a souhaité :

- que la dynamique initiée lors de ces Assises se prolonge, notamment en matière de développement des emplois touristiques,
- que les acteurs continuent de travailler de manière collective pour développer une offre de produits et de services de qualité, facteur de compétitivité des destinations régionales.

L'ensemble des débats et propositions concrètes des groupes de travail contribueront à l'élaboration du plan d'action national qui sera dévoilé au printemps.

Mars, le mois des mots !



Tout un mois pour mettre en avant les mots, leur liberté, leur agencement, leur usage. Pour dire, exprimer au plus près son idée, son sentiment, sa pensée, ses inventions...

Le Printemps des poètes, du 8 au 23 mars

La 16^{ème} édition du Printemps des poètes célèbre cette année la poésie à travers les arts et son constant dialogue avec la peinture, la danse, la photographie, les arts plastiques, le cirque...

Si la poésie a toujours eu un lien étroit et naturel avec les arts premiers que sont le chant, la danse

et le théâtre, elle est aussi souvent l'arrière-pays, le moteur secret ou le point d'appui de la création dans les arts plastiques, la photographie, la composition musicale, le court-métrage cinématographique, la vidéo, voire le cirque... A la faveur de ce 16^{ème} Printemps des poètes, le dialogue constant et fertile entre les poètes et leurs « alliés substantiels » sera mis en avant. Ni au-dessus ni à côté, la poésie est au cœur de toute aventure artistique.

Pour en savoir + et accéder en ligne au programme en région Centre :

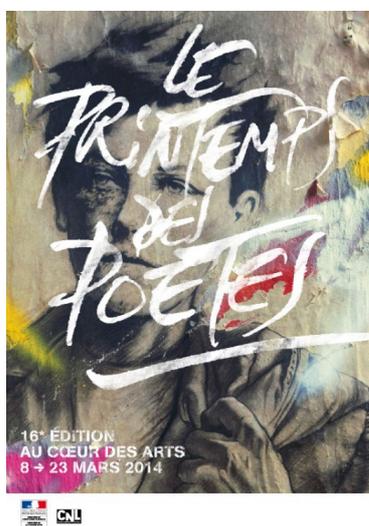
www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/DRAC-Centre/Nos-secteurs-d-activite/Livre-et-lecture/Printemps-des-poetes-Semaine-langue-francaise/Printemps-des-poetes

La Semaine de la langue française et de la Francophonie, du 15 au 23 mars

Organisée chaque année autour du 20 mars, la Journée internationale de la Francophonie ainsi que la Semaine de la langue française et de la Francophonie est le rendez-vous régulier des amoureux des mots en France comme à l'étranger. Elle offre au grand public l'occasion de fêter la langue française en lui manifestant son attachement et en célébrant sa richesse et sa diversité. Ce temps fort est également l'occasion de valoriser les multiples projets réalisés dans le cadre de l'opération « Dis-moi dix mots ». Ambiancer, hurluberlu, s'enivrer, charivari, tohu-bohu, zigzag,... voilà quelques-uns des trésors d'imagination et de créativité qui avec le thème de l'édition 2014 « Dix mois, dix mots... à la folie » mettent à l'honneur tout au long de l'année les créations langagières de toutes sortes à travers des projets artistiques et littéraires.

En savoir + :

www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/DRAC-Centre/Nos-secteurs-d-activite/Livre-et-lecture/Printemps-des-poetes-Semaine-langue-francaise/Dis-moi-dix-mots-a-la-folie



Les chartes CO₂ en région Centre

Des entreprises s'engagent dans la démarche de réduction des émissions de CO₂ de leurs véhicules

Le 10 février 2014, en Préfecture de région, 4 entreprises de transport routier de marchandises de la région Centre ont signé une charte « **Objectif CO₂ : les transporteurs s'engagent** » :

- DETHAN Transports SARL, implantée à Saint Lubin des Joncherets (Eure-et-Loir),
- SMTRT (Société Montargoise de Transport Routier et de Transit), implantée à Villemandeur (Loiret),
- Transports BESNIER, situés à Villedieu sur Indre (Indre),
- CHALLENGE Transport, implantée à Ballan Miré (Indre-et-Loire).

A l'initiative du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE), de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et en concertation avec les organisations professionnelles de transporteurs (FNTR – Fédération nationale des transporteurs routiers, TLF – Fédération des entreprises de transport et logistique de France), cette démarche s'inscrit dans la problématique globale de lutte contre le changement climatique, en vue d'une diminution de 20 % des émissions de CO₂ d'ici à 2020.

Volontaires et responsables, les entreprises de transports s'engagent pour 3 ans en faveur d'une



Signature de la charte CO₂ en Préfecture de région

Photo : DREAL Centre

diminution des émissions de CO₂ de leurs véhicules et, à partir d'une liste d'actions proposées, sur chacun des axes identifiés que sont le véhicule, le carburant, le conducteur et l'organisation des transports. En outre, la démarche contribue à améliorer l'image du transport routier et constitue un catalyseur très fort, surtout pour les PME (Petites et moyennes entreprises).

Le gain potentiel attendu de la réduction des émissions de dioxyde de carbone de ces 4 nouveaux engagements est de l'ordre de 1 422 tonnes de CO₂ sur les 3 prochaines années.

En région Centre, 22 entreprises ont déjà signé une charte, 10 d'entre elles ont terminé une première période d'engagement triennal, et 9 d'entre elles ont fait part de leur intention de poursuivre la démarche par renouvellement d'un engagement de 3 ans. Cumulé avec les 18 précédentes entreprises signataires, le gain représentera au total environ 13 600 tonnes de CO₂ sur 3 ans et les prochains mois verront certainement de nouvelles entreprises souscrire à la démarche.

En savoir plus :

www.centre.developpement-durable.gouv.fr/quatre-entreprises-de-transport-a1706.html

La délégation régionale aux restructurations de défense

La lieutenant-colonel (armée de terre) Nathalie Choquet a succédé le 3 février 2014 à l'ingénieur de l'armement Cécile Marly, au poste de déléguée régionale aux restructurations de défense (DRRD), au sein du SGAR (Secrétariat général pour les affaires régionales). L'occasion de rappeler les missions et l'actualité de la DRRD.

Placée auprès du Préfet de région, la DRRD a pour missions de :

- faciliter les partenariats autour de la reconversion et la revitalisation des emprises militaires ;
- faire converger toutes les ressources au profit de la zone à revitaliser ;
- orienter les entreprises vers les bons interlocuteurs et faciliter leurs démarches d'investissement ou de financement.

La clé des restructurations de défense réside dans la qualité de la gouvernance au niveau local. Pour réussir la reconversion d'un site, la mise en place d'un comité de suivi regroupant tous les acteurs de terrain, qui définissent conjointement une stratégie de développement, est indispensable.

Les restructurations de défense touchent trois domaines intimement liés à :

- la reconversion d'un site militaire ;
- la redynamisation du territoire ;
- la reconversion/le reclassement des personnels de la défense.



Par exemple, la Base aérienne (BA) 279, de Châteaudun, va devenir à l'été 2014 un élément air rattaché à la BA 123 de Bricy. A ce titre, la BA 279 fait l'objet d'un contrat de redynamisation de site de défense (CRSD), afin de pouvoir notamment reclasser le personnel concerné par cette restructuration.

Dans ce cadre, le Ministre de la défense a mis en place 40 mesures concrètes (le Pacte défense PME) articulées autour de 4 axes :

- une meilleure prise en compte des PME dans la stratégie d'achats ;
- une consolidation dans la durée du soutien financier à l'innovation des PME ;
- des engagements réciproques entre le ministère de la Défense et les maîtres d'œuvre industriels pour favoriser la croissance des PME dans le cadre des conventions bilatérales ;
- un accompagnement des PME dans le cadre du nouveau dispositif de soutien à leur développement, en partenariat avec les acteurs économiques régionaux.

En savoir + : www.centre.gouv.fr/Actualites/Restructurations-de-defense

Adultes-relais en région Centre

La DRJSCS (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) a organisé, le 17 janvier 2014, la 2^{ème} rencontre régionale, dans le cadre du plan de professionnalisation des Adultes-relais de la région Centre.



Photo : DRJSCS Centre

La journée a débuté par la projection d'un film documentaire tourné en région Centre qui a valorisé la diversité et l'utilité des missions des professionnels en contrat Adulte-relais intervenant au sein des quartiers. Cette rencontre a aussi été l'occasion de mettre en avant les difficultés pour les Adultes-relais à accéder à la qualification ou voir évoluer leur poste vers un CDI, d'où la mise en place d'un plan d'accompagnement professionnel en leur faveur en région Centre.

Mobilisé par la DRJSCS, financé à la fois par l'Acse (Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), les OPCA (Organismes paritaires collecteurs agréés) et les employeurs, ce plan propose plusieurs volets d'intervention : bilan professionnel, actions de formation, échanges de pratiques.

Sport pour tous !!

Une dynamique sur les questions de correction des inégalités d'accès à la pratique sportive et du sport pour tous est engagée en région Centre. Fin septembre 2014 aura lieu à Vierzon, une manifestation sportive avec pour objectif de faciliter l'accès au sport aux publics les plus éloignés : habitants des zones prioritaires, femmes, personnes en situation de handicap et publics vulnérables.

Dans le cadre des "Jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport" (JEIS), la DRJSCS du Centre a organisé à Vierzon, le jeudi 5 décembre 2013, une conférence/débat intitulée "Les enjeux et les clés du sport pour tous en région Centre", en collaboration avec ses partenaires locaux.

Le dispositif national JEIS fait partie intégrante de la politique d'animation de réseau et de développement du secteur par le pôle ressources national Sport-éducation-mixités-citoyenneté du Ministère des sports. L'éducation par le sport est, par essence, un point de rencontre entre plusieurs types d'acteurs et fait se croiser les champs d'intervention. Longtemps limitée aux services des sports, la question "socio-sportive" doit aujourd'hui s'étendre notamment à la politique de la ville, aux services jeunesse et à l'intervention sociale.

Dans ce contexte, la conférence/débat animée par Rokhaya Diallo, journaliste-chroniqueuse et les tables rondes qui ont suivi, ont amené les participants à s'interroger sur les freins et limites du sport pour tous et l'intérêt d'un projet de territoire pour fédérer les actions et les acteurs.



Photo : DRJSCS Centre



Le défi des départs à la retraite dans l'artisanat en région Centre

Cette étude, menée en partenariat avec la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat, vise à évaluer les enjeux liés aux départs à la retraite dans le secteur de l'artisanat.

Un chef d'entreprise sur trois et un salarié sur sept du secteur marchand relèvent de l'artisanat en région Centre, soit 130 000 personnes. Même si ce secteur est moins confronté aux départs en retraite que l'ensemble des actifs de l'économie régionale, des tensions pourraient apparaître, plus particulièrement dans l'artisanat de production (par exemple, métaux, textile, bois ou imprimerie ...).

Plus de quatre artisans chefs d'entreprises individuelles sur dix ont dépassé 50 ans ; dans les prochaines années, ces dirigeants, pour assurer la pérennité de leurs entreprises, vont devoir trouver un repreneur à



qui transmettre leurs savoirs. Par ailleurs, presque deux salariés de l'artisanat sur dix sont également âgés de plus de 50 ans. Avec le vieillissement accru de la population active, les enjeux de reprise, de formation et de transmission des compétences sont encore plus marqués dans le sud régional.

Dans l'artisanat, l'apprentissage est très développé. Or ce dernier est en baisse de 7 % entre 2010 et 2012 dans la région alors qu'il s'agit d'un levier de formation essentiel

pour assurer le renouvellement des compétences.

Lien direct vers la publication :

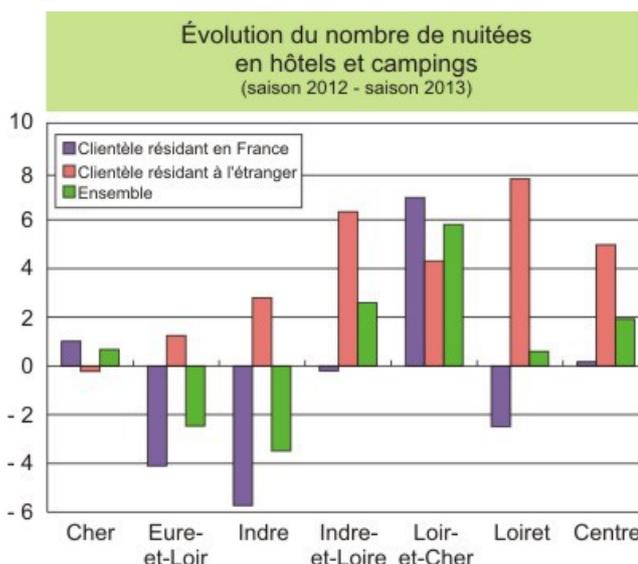
www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=21&ref_id=20745

Saison touristique 2013 en région Centre : retour de la clientèle dans les campings

Durant la saison touristique 2013, la fréquentation augmente davantage en région Centre qu'en métropole, tous types d'hébergement confondus. La forte progression dans les campings compense la légère baisse dans les hôtels. La clientèle étrangère revient et confirme son intérêt pour l'hébergement haut de gamme.

En savoir plus :

www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=21&ref_id=20735



Sources : Insee, Enquête sur la fréquentation touristique ; DGCIS ; partenaires régionaux